



# **2025 - Aperçu de la sélection de l'équipe nationale des moins de 23 ans de Prochaine génération (NextGen)**

Version : 2  
Publié : Décembre 2024  
Mis à jour : 9 Janvier 2025  
Mises à jour surlignées  
en jaune

<b>Table des Matières</b>	<b>Page(s)</b>
APERÇU	3
1.0 - PORTÉE	3
2.0 - OBJECTIF	3
3.0 - EXIGENCES	3
4.0 - PROCESSUS DE SÉLECTION	
4.1 SÉLECTION AU CAMP	3,4
4.2 SÉLECTION AUX ESSAIS POUR LE SKIFF (1x)	4,5
4.3 SÉLECTION AUX ESSAIS POUR POIDS LÉGER	5
5.0 - NOMINATION DES ÉQUIPAGES	6
6.0 - FRAIS D'ÉVALUATION	6

*Annexes et documents à l'appui.*

<i>Annexe 1 - EMBARCATIONS DE CAMP - DÉTAILS ADDITIONNELS</i>	7,8,9
<i>Annexe 2 - PROCESSUS D'ESSAIS - DÉTAILS ADDITIONNELS</i>	10
<i>Annexe 3 - VITESSE CIBLE DES EMBARCATIONS</i>	10
<i>Annexe 4 - OBJECTIFS D'ENTRAÎNEMENT ET DE VITESSE</i>	11
<i>Annexe 5 - DÉROULEMENT DU PROCESSUS DE SÉLECTION</i>	12
<i>Annexe 6 - ENTRAÎNEURS</i>	13
<i>Annexe 7 - SÉLECTION DES BARREURS</i>	14
<i>Annexe 8 - JEUX PANAMÉRICAINS JUNIORS</i>	15,16
<i>Annexe 9 - FRAIS D'ÉVALUATION</i>	17

L'équipe nationale des moins de 23 ans est le programme prioritaire de RCA dans le cadre du parcours de la prochaine génération (NextGen).

Ce document fournit un aperçu général de la sélection des équipes NextGen des moins de 23 ans (U23). Ce document devrait être consulté en complément de la « [Politique de sélection NextGen](#) » de RCA et d'autres documents.

**1.0 PORTÉE :** Aux fins du présent document, un(e) athlète est considéré(e) comme étant de catégorie U23 du 1<sup>er</sup> janvier de l'année de ses 19 ans au 31 décembre de l'année de ses 22 ans. Les athlètes ne peuvent pas atteindre l'âge de 23 ans au cours de l'année civile.

**1.1** Occasions de compétition pour 2025 :

- Championnats du monde d'aviron des moins de 23 ans
- Jeux panaméricains juniors - En attente de qualification (voir Annexe 8)

Les athlètes qui ne sont pas invités aux activités du camp de sélection U23 sont encouragés à s'engager dans le processus de sélection de la FISU.

## **2.0 OBJECTIF :**

Sélectionner les équipages ayant les meilleures chances d'obtenir le meilleur classement possible lors des événements mentionnés à la section 1.1 tout en alignant les athlètes avec un niveau d'expérience compétitive approprié. Les athlètes de la prochaine génération (NextGen) devraient s'efforcer de démontrer les caractéristiques clés du parcours de [développement de l'athlète de Rowing Canada Aviron](#) (RCA), ainsi que le potentiel de soutenir le succès des équipes de RCA aux futures éditions des Jeux olympiques et paralympiques.

**3.0 EXIGENCES :** Les exigences d'admissibilité sont définies dans les « exigences d'admissibilité à la sélection » de la politique de [sélection NextGen de RCA](#).

## **4.0 PROCESSUS DE SÉLECTION :**

En 2025, RCA mettra en œuvre deux processus de sélection des athlètes à l'équipe nationale des moins de 23 ans. Ces processus sont les suivants :

- Sélection au camp pour les catégories d'embarcations olympiques identifiées.
- Sélection aux essais pour les rameurs en skiff (1x) et en deux de couple poids léger (2x).

**4.1 SÉLECTION AU CAMP :** Les athlètes sont sélectionnés par le biais d'un camp de sélection dirigé par RCA.

4.1.1 OBJECTIF : Fournir un environnement structuré aux athlètes qui ont démontré le potentiel de contribuer au succès de RCA aux futurs Jeux olympiques. Comme indiqué dans la section 2.0 ci-dessus.

4.1.2 INVITATION AU CAMP : Les athlètes doivent être invités à participer au camp de sélection.

4.1.3 OCCASIONS DE COMPÉTITION : Les athlètes invités au camp de sélection peuvent être envoyés à l'une des compétitions suivantes :

- Championnats du monde d'aviron des moins de 23 ans
- Jeux panaméricains juniors - En attente de qualification (voir Annexe 8)

4.1.4 EMBARCATIONS DU CAMP \*:En 2025, les embarcations suivantes seront sélectionnées dans le cadre du processus de CAMP.

Événement		Athlètes	Barreurs	Aviron de pointe	Aviron de couple
Championnats du monde d'aviron des moins de 23 ans	Programme féminin	10 à 14	1	8+ et 2- φ	2x ou 4x
	Programme masculin	10 à 14	1	8+ et 2- φ	2x ou 4x
Jeux panaméricains juniors **	Programme féminin	jusqu'à 8	jusqu'à 1	4-,2-	4x,2x,1x
	Programme masculin	jusqu'à 8		4-,2-	4x,2x,1x
	Mixte	D'après les chiffres ci-dessus		8+	S.O.

\*\* En attente de qualification (voir Annexe 8)

φ RCA envisage de doubler la participation dans les épreuves du 8+ et du 2-. Les entraîneurs du programme et le panel U23 évalueront la profondeur du talent au sein de chaque groupe et prendront les décisions finales lors du processus de sélection.

\* RCA mettra à jour la liste des embarcations de camp tout au long de l'année en fonction de la taille du groupe d'athlètes.

4.1.5 Normes de performance: Tous les bateaux de camp doivent réaliser un contre-la-montre avant la nomination finale dans l'équipe. Des normes seront établies pour tous les bateaux de camp afin de répondre aux objectifs stratégiques de RCA, en veillant à ce que les athlètes soient dirigés vers des compétitions appropriées à leur niveau de performance.

4.1.6 LIEU : Les camps de sélection des moins de 23 ans de RCA se dérouleront dans les lieux suivants.

- Aviron de pointe féminin et masculin : Centre national d'entraînement de RCA à North Cowichan (C.-B.)
- Aviron de couple féminin : Montréal, Québec en partenariat avec le Club d'aviron de Montréal et Aviron Québec (AQA)
- Aviron de couple masculin : Welland, Ontario en partenariat avec le Centre de performance NextGen de Row Ontario.

4.1.7 DATE DU CAMP : Les camps d'entraînement et de sélection des moins de 23 ans 2025 débiteront en mai 2025, immédiatement après les épreuves régionales contre la montre des petites embarcations.

4.1.8 AVANTAGES :

- Soutenu par les entraîneurs NextGen de RCA et l'équipe de médecine sportive et de science du sport.
- Amélioration des stratégies et du soutien en matière de tests et de suivi.
- Camps situés dans la région pour l'aviron de pointe et de couple.
- Considération de l'admissibilité pour l'Aide aux athlètes de Sport Canada (Soutien financier; voir les critères AAP).

Voir l'annexe 1 pour plus de détails sur le camp des moins de 23 ans.

## 4.2 SÉLECTION AUX ESSAIS POUR LE SKIFF (1x)

4.2.1 OBJECTIF : Le but des essais pour le skiff est de créer une opportunité pour les athlètes souhaitant représenter le Canada en 1x aux Championnats du monde d'aviron des moins de 23 ans.

4.2.2 OCCASIONS DE COMPÉTITION : Les athlètes participant au processus des essais sont admissibles à la sélection pour les Championnats du monde d'aviron des moins de 23 ans dans l'épreuve du 1x.

4.2.3 EMBARCATIONS D'ESSAIS\* : En 2025, les embarcations suivantes auront l'opportunité de participer au processus de sélection pour les essais en skiff.

<i>Programme féminin</i>	<i>1x Femmes U23</i>	<i>1x Femmes Poids Léger U23</i>
<i>Programme masculin</i>	<i>1x Hommes U23</i>	<i>1x Hommes Poids Léger U23</i>

\* RCA se réserve le droit de modifier la liste des embarcations d'essais tout au long de l'année.

4.2.4 LIEU D'ENTRAÎNEMENT : Les embarcations d'essais sont, en principe, formées par des clubs, des associations provinciales d'aviron ou une combinaison des deux. Le lieu d'entraînement de ces embarcations est à la discrétion de ceux qui les forment.

4.2.5 LIEU ET DATE DES ESSAIS : Les essais se dérouleront en parallèle des « Épreuves contre la montre des petites embarcations » régionaux organisés par RCA en mai 2025. Les lieux et dates exacts seront communiqués dans la mise à jour NextGen de février 2025.

Voir l'annexe 3 pour les vitesses cibles des embarcations.

#### 4.3 SÉLECTION AUX ESSAIS POUR POIDS LÉGER :

Le processus d'essais sera utilisé exclusivement pour les poids légers cherchant à être sélectionnés pour les Championnats du monde d'aviron des moins de 23 ans.

4.3.1 OBJECTIF : Le but du processus d'essais est de créer plus d'occasions pour les athlètes de poids légers et les entraîneurs sélectionnés de représenter le Canada, en acquérant de l'expérience aux compétitions internationales.

4.3.2 OCCASIONS DE COMPÉTITION : Les athlètes participant au processus d'essais sont admissibles à la sélection pour les Championnats du monde d'aviron des moins de 23 ans.

4.3.3 EMBARCATIONS D'ESSAIS\* : En 2025, les embarcations suivantes seront sélectionnées dans le cadre du processus des ESSAIS.

- Poids léger Femmes 2x
- Poids léger Hommes 2x

\* RCA mettra à jour la liste des embarcations de camp tout au long de l'année en fonction de la taille du groupe d'athlètes.

4.3.4 LIEU D'ENTRAÎNEMENT : L'Université Brock a été identifiée comme lieu d'accueil pour les athlètes individuels désirant former des équipages, dans le but de participer au processus d'essais. Les athlètes désirant à participer à ce processus doivent contacter Mary Rao ([mrao@brocku.ca](mailto:mrao@brocku.ca)) pour discuter des options pour participer à ce programme. L'entraînement avec ce groupe débutera le 1er mai 2025. Les athlètes souhaitant se joindre doivent contacter Mary Rao avant le 15 avril 2025 pour discuter les exigences de performance, les dates d'arrivée et les autres aspects logistiques.

Les athlètes peuvent choisir de participer à des essais indépendamment de ces programmes.

4.3.5 LIEU ET DATE DES ESSAIS : Le(s) lieu(x) et la(les) date(s) des essais seront communiqués dans la mise à jour NextGen de février 2025. Cela inclura également les exigences de poids pour les essais.

Voir les annexes 2 et 3 pour des informations supplémentaires concernant le processus des essais poids légers 2025 et les vitesses cibles des embarcations.

## 5.0 NOMINATION DES ÉQUIPAGES

À l'issue de chaque cycle de sélection ou d'essai, les résultats et les nominations seront présentés à un comité de sélection NextGen pour approbation ou examen complémentaire.

Aux fins de déclencher le délai d'appel prévu dans la Politique d'appel de RCA, spécifique aux questions de sélection de l'équipe nationale, la notification officielle de la décision initiale sera considérée comme le moment où les athlètes sont informés, verbalement ou par écrit, des décisions ayant un impact sur leur progression vers la sélection. Cela peut inclure leur libération du programme ou la décision qui sera transmise au comité de sélection NextGen. La Politique d'appel de RCA peut être consultée sur le lien suivant : <https://fr.rowingcanada.org/resources/>

Le mandat du comité de sélection NextGen est disponible sur le site Web de RCA à l'adresse suivante : <https://fr.rowingcanada.org/resources/>

## 6.0 FRAIS D'ÉVALUATION – Voir Annexe 9

*Les athlètes doivent se référer au document de **politique de sélection NextGen 2025** pour des détails supplémentaires qui soutiendront ce processus. Comme indiqué dans ce document, RCA se réserve le droit de modifier ce document si nécessaire de temps à autre.*

<https://fr.rowingcanada.org/resources/>

Les ENTRAINEURS désirant soutenir les équipes NextGen U23 doivent se référer à l'Annexe 6.

## ANNEXE 1: EMBARCATIONS DE CAMP - DÉTAILS ADDITIONNELS

### INVITATION AU CAMP

Un panel U23 sera mis en place pour examiner les performances des athlètes tout au long de l'année. Le panel U23 examinera l'historique des performances en fonction des principales caractéristiques de performance, y compris celles énumérées à la section 2 et dans les annexes correspondantes. Le panel établira des listes de sélection et invitera les athlètes à participer aux camps de sélection appropriés.

Autre que l'atteinte des standards à l'ergomètre, RCA souhaite voir des performances sur l'eau, individuelles ou en tant que membre d'un équipage établi, démontrant des progrès vers l'atteinte d'une finale A.

Le panel U23 utilisera les épreuves et programmes suivants pour évaluer les performances des athlètes, créer des listes d'équipages et inviter les athlètes aux camps de sélection.

- Athlètes brevetés par Sport Canada
- Performance internationale aux Championnats du monde d'aviron (Juniors, U23) et aux Jeux panaméricains.
- Performance aux Championnats nationaux d'aviron.
- Performance aux Championnats canadiens d'aviron universitaire.
- Performance dans le cadre du programme national de tests et de suivi de RCA.
  - Le document du programme national de tests et de suivi de RCA est disponible sur le [lien](#) suivant.
- Épreuves régionales contre la montre pour les petites embarcations
- Tout autre critère que RCA peut juger pertinent dans les circonstances, conformément à la politique de sélection de l'équipe nationale de prochaine génération de 2025.

Les listes d'équipages seront mises à jour et communiquées comme suit :

- 15 décembre 2024
- 15 février 2025
- 15 avril 2025
- Immédiatement après les épreuves régionales contre la montre pour les petites embarcations.

Les athlètes figurant sur les listes au 15 avril seront invités aux camps de sélection. Tout(e) athlète supplémentaire sera invité(e) après les épreuves régionales contre la montre pour les petites embarcations.

### LISTES D'ÉQUIPAGES

Les listes d'équipages ont pour but d'assurer la clarté et la transparence en ce qui concerne les athlètes qui sont considérés pour les programmes à venir. L'objectif est d'impliquer les athlètes et leurs entraîneurs plus tôt dans l'année afin de soutenir leur développement et de permettre une meilleure communication entre les athlètes et les programmes.

Les athlètes qui ne figurent pas sur les listes d'équipages peuvent demander un examen de leurs performances en contactant [hp@rowingcanada.org](mailto:hp@rowingcanada.org) et en mentionnant « Examen de la liste d'équipages » dans la ligne d'objet. L'objectif d'une demande d'examen de performance est d'engager un dialogue spécifique à la performance actuelle de l'athlète et aux attentes pour qu'il soit ajouté à une liste d'équipages. Les examens de performance ne déclencheront pas de délais d'appel dans la Politique d'appel avant la publication de la liste d'équipages du 15 avril 2025.

Le fait d'être ajouté à une liste d'équipages ne constitue pas une invitation automatique au camp de sélection.

Les athlètes figurant sur les listes d'équipages doivent participer au programme NextGen tout au long de l'année, y compris, mais sans s'y limiter, aux activités suivantes :

- Programme national de test et de suivi de RCA \*
- Participation aux épreuves régionales contre la montre des petites embarcations.\*
- Participation aux camps d'hiver, sur invitation.\*

- Maintenir le contact avec le personnel du programme NextGen de RCA tout au long de l'année, en l'informant de son statut et de son développement. Il s'agit notamment de partager les programmes d'entraînement et les résultats de l'entraînement et des performances qui y sont liés.

\* Les athlètes qui ne sont pas en mesure de compléter ou de participer à ces épreuves doivent en informer RCA afin de bénéficier d'une exemption.

Le panel U23 peut aussi demander un test et un suivi supplémentaires pour soutenir le développement de l'athlète.

Une fois que des athlètes sont nommés sur une liste d'équipages, il est attendu qu'ils démontrent un progrès continu vers les objectifs de performance de RCA décrits dans la section 2.1 et dans le Parcours de développement des athlètes de RCA. Si le comité des U23 estime, sur la base des performances des athlètes, qu'ils ne démontrent pas de progrès vers l'atteinte des objectifs de performance établis, le comité collaborera avec eux pour établir des objectifs de performance et des échéances à respecter afin de demeurer sur la liste d'équipages. À défaut de respecter ces exigences, les athlètes pourraient être retirés de la liste.

**LE PANEL U23** : Il se compose de membres votants et d'observateurs. Les membres votants sont responsables de prendre les décisions concernant les invitations aux camps de sélection des moins de 23 ans. Le rôle de l'observateur(trice) est d'observer et de fournir des commentaires sur le processus et n'a pas de droit de vote.

Membres votants

- RCA - Responsable NextGen
- Entraîneur(e) NextGen U23 de RCA
- Entraîneur(s) responsable(s) des programmes du camp NextGen
- RCA - Représentant(e) des entraîneurs seniors du CNE
- RCA - Directeur(trice) de la haute performance

Observateurs

- Athlète / Entraîneur(e) du CNE à la retraite

Les membres du comité des U23 sont assujettis à la Politique sur les conflits d'intérêts de RCA. Advenant qu'un membre du comité des U23 ait un conflit d'intérêts réel ou perçu avec une personne envisagée pour une nomination à l'équipe nationale U23, il devra déclarer ce conflit d'intérêts réel ou perçu à Adam Parfitt, directeur de la haute performance de RCA, et se récuser de toute discussion et de toute prise de décision concernant la sélection.

### **ÉPREUVES RÉGIONALES CONTRE LA MONTRE DES PETITES EMBARICATIONS**

Les athlètes qui ne seront pas invités aux camps de sélection le 15 avril 2025 auront la possibilité de participer aux épreuves régionales contre la montre des petites embarcations de RCA.

D'autres athlètes peuvent être invités aux camps de sélection en fonction de leurs performances comparées à celles des athlètes préalablement invités aux camps. Les décisions d'invitation seront prises par le panel U23 de RCA.

Les performances suivantes donneront lieu à une invitation automatique aux camps de sélection associés.

- Meilleur résultat skiff U23 hommes aux épreuves contre la montre de l'Est - Invité au camp de sélection des embarcations d'aviron de couple hommes
- Meilleur résultat deux de pointe U23 hommes aux épreuves contre la montre de l'Ouest - Invité au camp de sélection des embarcations d'aviron de pointe hommes
- Meilleur résultat skiff U23 femmes aux épreuves contre la montre de l'Est - Invitée au camp de sélection des embarcations d'aviron de couple femmes
- Meilleur résultat deux de pointe U23 femmes aux épreuves contre la montre de l'Ouest - Invitée au camp de sélection des embarcations d'aviron de pointe femmes



### **CAMP D'ENTRAÎNEMENT ET DE SÉLECTION**

Les camps d'entraînement commenceront immédiatement après les épreuves régionales contre la montre des petites embarcations.

On s'attend à ce que les athlètes invités basés au Canada commencent à s'entraîner dans l'environnement du camp à ce moment-là. Les athlètes invités du système universitaire américain devraient commencer à s'entraîner dès qu'ils auront rempli leurs obligations envers leur programme, au plus tard le vendredi 6 juin 2025.

La sélection débutera le lundi 9 juin 2025. La sélection consistera en une série d'activités comprenant, mais sans s'y limiter, ce qui suit :

- Course côte à côte
- Matricage
- Course de sièges
- Contre la montre
- Tests sur ergomètre

Les informations seront communiquées aux athlètes du camp avant chaque tour de course.

Les résultats seront publiés à l'issue de chaque étape de sélection.

Les athlètes dont les performances démontrent une capacité à atteindre une finale A ou à atteindre les vitesses cibles des embarcations seront orientés vers l'un ou les deux programmes suivants.:

- Championnats du monde d'aviron des moins de 23 ans (et/ou)
- Jeux panaméricains juniors

Tous les autres seront dirigés vers un club ou un autre programme de performance.

D'autres critères, tels que décrits dans le document de politique de sélection NextGen 2025, peuvent aussi être utilisés pour sélectionner des athlètes au sein d'un équipage ou d'une équipe.

Barreurs - voir l'Annexe 7 pour plus d'informations

Les spécificités de la sélection pour les Jeux panaméricains juniors se trouvent à l'Annexe 6.

## ANNEXE 2 : PROCESSUS D'ESSAIS - Détails additionnels

### EXIGENCES *Date limite* : 31 mai 2025

Toutes les exigences énumérées à la section 3 doivent être soumises à RCA avant cette date.

- Les athlètes qui n'ont pas fourni les informations requises ne seront pas autorisés à participer aux essais.
- Un dossier d'exigences sera distribué à tous les athlètes et entraîneurs qui auront rempli le formulaire d'intention de participation d'ici le 15 février 2025.

### INSCRIPTION : 1<sup>er</sup> au 30 mai 2025

La procédure d'inscription officielle aux essais sera ouverte. Il s'agit notamment de :

- o Embarcations
- o Listes d'athlètes
- o Données sur les athlètes
- o Autres informations requises pour soutenir la sélection.

**ESSAIS** Date(s) et lieu(x) à confirmer dans la mise à jour NextGen de février 2025.

## ANNEXE 3: VITESSE CIBLE DES EMBARCATIONS

Aviron Canada utilisera les vitesses cibles des embarcations pour évaluer la performance aux ESSAIS et nommer les athlètes dans les équipes.

	H1x (Hommes skiff)	F1x (Femmes skiff)	HPL 1x (Hommes poids léger skiff)	FPL 1x (Femmes poids léger skiff)	HPL 2x (Hommes poids léger deux de couple)	FPL 2x (Femmes poids léger deux de couple)
Meilleur chrono mondial	6:42.08	7:13.69	6:46.34	7:24.59	6:13.62	6:41.48
Objectif Médaille d'Or (moyenne*)	6:52.05	7:29.75	6:54.75	7:40.04	6:19.60	7:00.70
Objectif Médaille de Bronze - 3 <sup>e</sup> (moyenne *)	6:54.42	7:35.23	7:00.47	7:46.06	6:22.73	7:07.08

\* La moyenne est basée sur les résultats des cinq dernières années en retirant le temps le plus lent.

Les embarcations qui atteignent les critères de temps « Objectif Médaille de Bronze », dans des conditions calmes, sans vent ni courant, seront pris en considération pour la nomination aux Championnats du monde d'aviron des moins de 23 ans 2025.

Si les conditions sont favorables au vent ou au courant, les embarcations devront réaliser des temps plus proches du « Objectif Médaille d'Or » ou mieux. Une évaluation des conditions et des performances requises sera communiquée avant le lancement des équipages pour les essais.

Toutes les performances doivent être réalisées dans le cadre d'un événement ESSAIS approuvé par RCA.

**ENTRAÎNEURS** Les équipages qui participent aux essais doivent être accompagnés d'un(e) entraîneur(e) certifié(e) performance par RCA. Cet(te) entraîneur(e) doit être disponible pour assister aux Championnats du monde U23 si l'équipage est sélectionné. (Voir Annexe 6). Les athlètes participant aux essais sans entraîneur(e) approuvé(e) ne seront pas pris en compte pour la nomination dans une équipe.

## ANNEXE 4: OBJECTIFS D'ENTRAÎNEMENT ET DE VITESSE

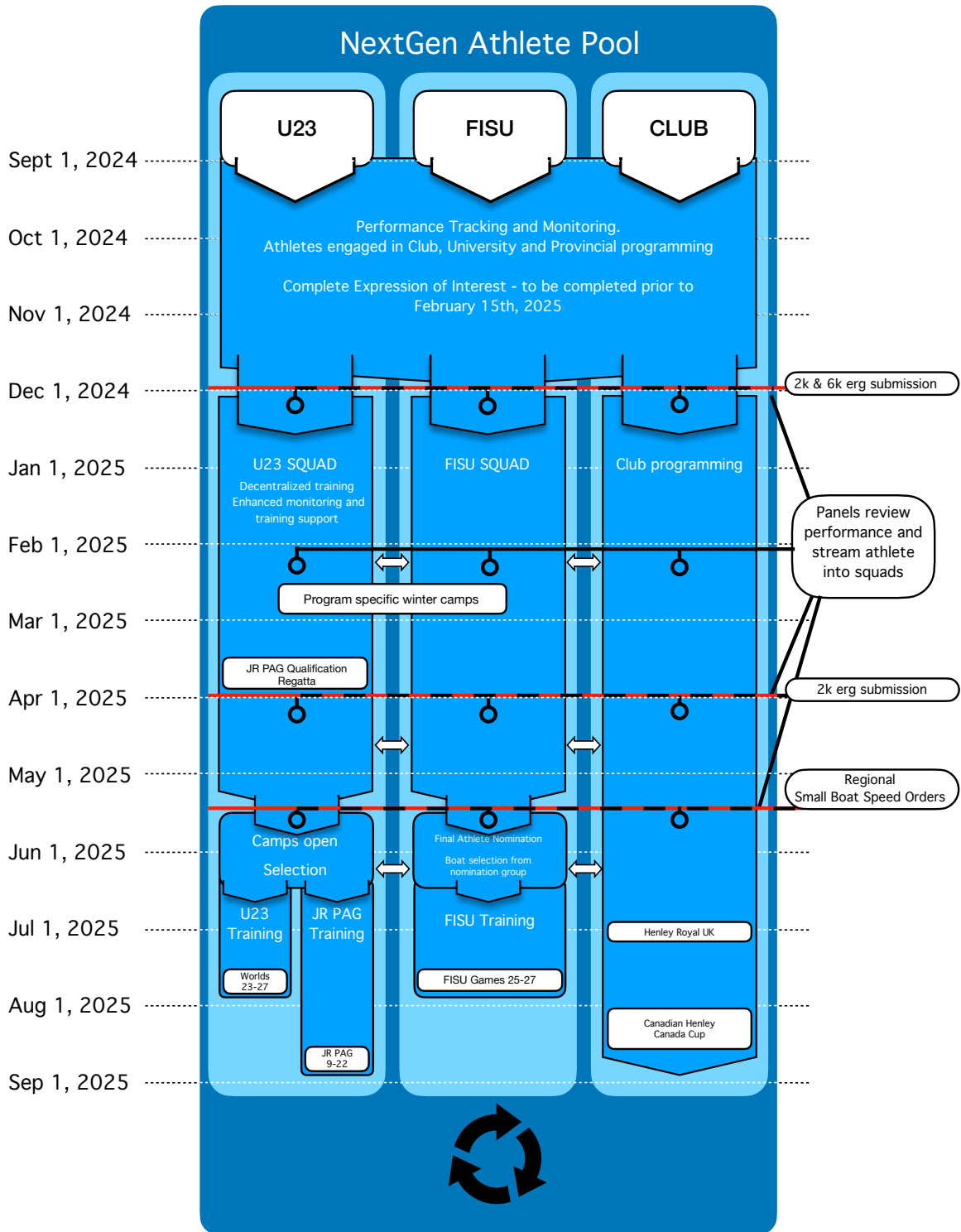
Ces informations ne constituent pas une exigence de sélection et sont fournies pour aider au développement des athlètes et des entraîneurs, en s'assurant qu'ils comprennent les exigences de performance dans le cadre de compétitions internationales. Ces informations devraient permettre d'évaluer la préparation des personnes aux performances internationales.

U23 Men	Average Training Hours per Week	C2 Ergometer Performance		Target Water Speeds											
				2000m Race 1x	Training Speeds in 1x					2000m Race 2-	Training Speeds in 2-				
					C2	C3	C4	C5	C6		C2	C3	C4	C5	C6
Objectif médaille d'or U23	20-24	06:01.0	19:20.0	06:52.0	1:43.0	1:46.2	1:54.5	2:02.6	2:08.8	6:24.6	1:36.1	1:39.1	1:46.8	1:54.5	2:00.2
Objectif Top 4 U23	20-22	06:06.0	19:35.0	06:54.4	1:43.6	1:46.8	1:55.1	2:03.3	2:09.5	6:27.7	1:36.9	1:39.9	1:47.7	1:55.4	2:01.2
U23, un objectif final	18-20	06:09.5	19:45.5	07:10.6	1:47.6	1:51.0	1:59.6	2:08.2	2:14.6	6:36.7	1:39.2	1:42.3	1:50.2	1:58.1	2:04.0
Times are based off World Rowing U23 Championships results. Averaging last 5 years results, removing the slowest time.															

U23 Women	Average Training Hours per Week	C2 Ergometer Performance		Target Water Speeds											
				2000m Race 1x	Training Speeds in 1x					2000m Race 2-	Training Speeds in 2-				
					C2	C3	C4	C5	C6		C2	C3	C4	C5	C6
Objectif médaille d'or U23	20-24	06:54.0	22:15.0	07:29.7	1:52.4	1:55.9	2:04.9	2:13.9	2:20.5	7:06.6	1:46.7	1:50.0	1:58.5	2:07.0	2:13.3
Objectif Top 4 U23	20-22	06:59.0	22:30.0	07:35.2	1:53.8	1:57.3	2:06.5	2:15.5	2:22.3	7:12.4	1:48.1	1:51.4	2:00.1	2:08.7	2:15.1
U23, un objectif final	18-20	07:02.5	22:40.4	07:55.4	1:58.8	2:02.5	2:12.0	2:21.5	2:28.6	7:24.7	1:51.2	1:54.6	2:03.5	2:12.3	2:19.0
Times are based off World Rowing U23 Championships results. Averaging last 5 years results, removing the slowest time.															

**ANNEXE 5: DÉROULEMENT DU PROCESSUS DE SÉLECTION**



Les athlètes admissibles à la FISU doivent se référer au document de synthèse de la FISU au [le lien suivant](#).

### SÉLECTION DES ENTRAÎNEURS

Manifestation d'intérêt des entraîneurs - Les entraîneurs souhaitant soutenir l'équipe NextGen 2025 doivent remplir la manifestation d'intérêt avant le 15 février au [lien suivant](#).

RCA se réserve le droit de présenter la candidature de l'entraîneur(e) qui, à son avis, peut produire les meilleurs résultats avec l'athlète ou l'équipage d'une épreuve donnée. Les entraîneurs sont choisis selon leur capacité à atteindre des objectifs stratégiques ou de respecter certaines normes. Les entraîneurs engagés dans le programme de développement de la haute performance de RCA et qui ont démontré leur engagement sur le parcours de haute performance et qui soutiennent les programmes de haute performance de RCA profiteront d'une considération préférentielle.

Quand cela est possible, RCA est engagé à avoir une représentation égale d'entraîneurs masculins et féminins dans l'ensemble du programme de prochaine génération.

La sélection des entraîneurs d'équipe pour toutes les équipes est laissée à l'entière discrétion du responsable du programme NextGen, avec l'aide des entraîneurs des équipes nationales respectives et du (de la) directeur(trice) de la haute performance. Les critères de sélection comprennent l'expérience antérieure, la performance des athlètes entraînés, les qualifications de l'entraîneur(e) et les stratégies de développement à long terme.

Les missions des entraîneurs pour les programmes de 2025 commenceront dès novembre 2024.

### CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION DES ENTRAÎNEURS

Qualifications minimales : Les entraîneurs doivent être pleinement certifiés « Entraîneur(e) de performance RCA » pour soutenir une équipe NextGen U23.

Les entraîneurs ne seront PAS nommés dans une équipe ou un programme s'ils ne remplissent pas les conditions minimales.

*\* Les entraîneurs qui souhaitent soutenir une embarcation dans le cadre du processus d'essais doivent satisfaire à des exigences minimales avant le 31 mai 2025.*

Les autres exigences (à remplir avant le 1<sup>er</sup> mai 2025) sont notamment les suivantes :

- Entraîneur(e) actif(ve) et en règle d'un club ou d'une organisation membre de RCA;
- L'ABC du sport sain du CCES;
- Formation sur le sport sécuritaire tel qu'exigé par RCA
- Consentement du BCIS et conformité comme participant du CCUMS;
- Vérification des antécédents judiciaires;
- Être reconnu(e) comme entraîneur(e) agréé(e) ou entraîneur(e) professionnel(le) agréé(e) (EPA) par l'Association canadienne des entraîneurs.

**VACCINATION :** Les entraîneurs et le personnel doivent se conformer aux politiques de vaccination et aux exigences de vaccination de RCA, du COC, de World Rowing, de l'Organisation sportive panaméricaine, du CIO et du pays hôte de l'événement.

L'annonce de l'équipe des entraîneurs sélectionnés sera faite tout au long de l'année et communiquée en même temps que les listes d'équipages.

RCA se réserve le droit de choisir des entraîneurs supplémentaires au besoin pour soutenir les équipes sélectionnées. Toutes les exigences en matière de certification s'appliquent

## **ANNEXE 7: Sélection des barreurs**

Pour que les **barreurs** soient pris en considération pour la sélection, les éléments suivants seront aussi pris en compte, en plus des critères de sélection et des autres critères susmentionnés :

1. Évaluation de la capacité du barreur par les athlètes et les entraîneurs;
2. Compatibilité avec les autres athlètes de l'équipage sélectionné et les entraîneurs;
3. Capacité déclarée à respecter la politique de poids (conformément à la règle 21 de la FISA) sujet à la vérification des experts de SSMS de RCA;
4. Expérience en compétition et résultats.

### **Processus d'invitation aux événements de sélection à l'intention des barreurs de prochaine génération (NextGen)**

Aperçu : La sélection des barreurs est nécessairement subjective. En plus des critères de sélection décrits dans la [Politique de sélection NextGen](#), le barreur sélectionné doit ultimement pouvoir faire avancer l'embarcation de plus en plus vite sur une période prolongée menant à une compétition.

Processus :

Les barreurs admissibles qui souhaitent être invités au camp de sélection 2025 doivent soumettre leur candidature. Les candidatures des barreurs seront examinées en permanence par le panel U23 (voir Annexe 1).

Les candidatures peuvent être déposées à tout moment jusqu'au 31 mars 2025.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- 1) Un fichier audio et/ou vidéo comprenant une course de 2 km dans son intégralité.
- 2) Plan de course écrit correspondant.
- 3) CV du barreur comprenant :
  - a. Programmes et performances auxquels l'individu a participé, y compris les résultats pertinents.
  - b. Analyse des forces et des faiblesses - y compris l'apprentissage à partir de programmes partiels.
  - c. Caractéristiques supplémentaires et valeurs personnelles que l'individu apporte à un programme.
- 4) Références : deux à trois références, dont au moins une d'un(e) entraîneur(e).

Les athlètes doivent envoyer tous les documents requis à l'adresse [hp@rowingcanada.org](mailto:hp@rowingcanada.org) en indiquant « Candidature Barreur NextGen » et le programme pour lequel la sélection est demandée dans la ligne d'objet.

Les invitations pour les barreurs seront examinées en permanence et incluses dans les communications de la liste d'équipage.

## Processus de sélection pour les Jeux panaméricains juniors de 2025

L'événement des JPJ est un événement U23 et seuls les participants admissibles à participer à la course U23 en 2025 seront pris en compte.

Le programme des Jeux panaméricains JR 2025 (JPJ) est associé à deux événements :

- 1) Régate de qualification JPJ - 17 au 22 mars 2025, Asunción (Paraguay)
- 2) Les Jeux panaméricains juniors de 2025 - du 10 au 13 août 2025, Asunción (Paraguay)

Chaque événement fera l'objet d'un processus de sélection indépendant. Une sélection réussie à un événement n'entraîne pas une sélection à l'autre événement.

La procédure de sélection pour chaque événement est décrite ci-dessous.

Les documents spécifiques à panaméricains sport peuvent être consultés sur leur site web : <https://www.panamsports.org/en/documents/>

### Régate de qualification JPJ

L'objectif de la régata de qualification JPJ est de qualifier le plus grand nombre d'embarcations possible pour les Jeux panaméricains juniors de 2025.

RCA a l'intention de présenter une équipe de quatre (4) hommes et de quatre (4) femmes pour participer à la régata de qualification JPJ 2025. *Des athlètes supplémentaires peuvent être sélectionnés en fonction de la taille et de la disponibilité du groupe d'athlètes au moment de la sélection et de tout autre facteur que RCA juge pertinent dans les circonstances.*

Pour être sélectionnés pour la régata de qualification JPJ, les athlètes doivent remplir les conditions suivantes :

- 1) Remplir les conditions d'admissibilité énoncées à la section 3;
- 2) Nommés sur la liste d'équipage U23 avant le 15 février 2025 (Annexe 1);
- 3) Capacités en aviron de pointe et de couple.

PROCESSUS : Le panel U23 examinera tous les athlètes figurant sur la liste d'équipage U23 en date du 15 février 2025. Il n'y aura pas d'événement de sélection associé à la nomination à cette régata. Le panel U23 sélectionnera une équipe selon les critères suivants :

- 1) Exigences minimales :
  - Disponibilité des athlètes pour participer à l'événement.
  - Capacité de l'athlète en aviron de pointe et de couple.
- 2) Considérations de performance démontrant la capacité d'atteindre une place parmi les quatre (4) premiers lors de la régata de qualification, ou d'atteindre les vitesses cibles des embarcations assignées à cet événement. Les considérations peuvent inclure :
  - Athlètes brevetés de Sport Canada
  - Performance internationale aux Championnats du monde d'aviron (Junior, U23) et aux Jeux panaméricains.
  - Performance aux championnats nationaux d'aviron.
  - Performance aux Championnats canadiens d'aviron universitaire.
  - Performance lors des camps ou des événements d'évaluation
  - Performance dans le cadre du programme national de test et de suivi de RCA.

- Le document de tests et de suivi de RCA est disponible au [lien](#) suivant.

3) Tout autre critère que RCA peut juger pertinent dans les circonstances, conformément à la politique de sélection NextGen 2025.

## **JEUX PANAMÉRICAINS JUNIORS 2025**

Processus de sélection pour les Jeux panaméricains juniors de 2025 :

But et objectif : L'objectif est de sélectionner des athlètes et des équipages qui ont le potentiel de contribuer au succès des équipes de RCA lors de futures épreuves olympiques.

*Le panel U23 sélectionnera les équipages en fonction des athlètes et des épreuves disponibles, afin de réaliser les meilleures performances dans toutes les catégories de bateaux qui ont été qualifiées.*

*En raison du caractère unique de cet événement, RCA recherche des athlètes robustes qui peuvent produire des performances reproductibles dans plusieurs disciplines (pointe et couple).*

Les athlètes seront sélectionnés par le biais du processus de sélection « embarcation du camp » pour les U23. (Annexe 1)

Le nombre d'athlètes sélectionnés et d'embarcations disponibles pour la sélection sera basé sur les embarcations qualifiées pour les Jeux panaméricains juniors de 2025, par le biais du processus de qualification décrit ci-dessus.

RCA se réserve le droit d'adapter le processus de sélection en fonction des embarcations qualifiées et des places disponibles dans le quota.

### **Étapes de la sélection :**

**Étape 1 :** Les athlètes seront invités à participer au processus de sélection des embarcations du CAMP de RCA (Annexe 1).

**Étape 2 :** Les athlètes participeront au processus de sélection des embarcations du camp de l'équipe nationale des moins de 23 ans de 2025 (Annexe 1).

### **Étape 3 :**

En fonction des résultats obtenus dans le cadre du processus de sélection des embarcations du camp des moins de 23 ans, les entraîneurs du programme sélectionneront et nommeront des athlètes pour les compétitions suivantes :

- Championnats du monde d'aviron des moins de 23 ans (et/ou)
- Jeux panaméricains juniors (ou)
- Dirigé vers un club ou un autre programme de performance

Le tableau suivant présente les quotas de places et les embarcations potentielles, sous réserve du processus de qualification.

Femmes : Nombre maximum d'athlètes sous quota : huit (8)

Hommes : Nombre maximum d'athlètes sous quota : huit (8)

Total de dix-six (16) athlètes au maximum

Numbers above include coxswains

La composition exacte des embarcations dépendra des éléments suivants :

- Nombre de places qualifiées dans le quota.
- Athlètes sélectionnés pour le programme.

La composition finale des embarcations sera déterminée par le panel U23.

**L'équipe des Jeux panaméricains juniors de 2025 sera désignée au plus tard le 15 juillet 2025 (date limite du COC pour cet événement).**



## ANNEXE 9: Frais d'évaluation

Les frais d'évaluation couvrent la participation des athlètes aux compétitions ciblées. RCA a l'intention de réduire les coûts dans la mesure du possible afin que les athlètes puissent participer à des programmes de haute performance. Un tableau détaillé des frais d'évaluation pour tous les programmes sera communiqué dans la mise à jour NextGen de février 2025.

Les coûts liés aux camps d'entraînement et de sélection sont à la charge des athlètes.